



« Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux, c'est son gouvernement » Saint-Just (10 octobre 1793)

## Un évènement dans la vie arrageoise :

### Parcourir Arras sur les pas de Robespierre

Un nouveau guide vient de paraître à l'initiative de l'ARBR. Retraçant à grands traits la vie et la pensée de Robespierre, il vise avant tout à découvrir Arras sur les traces de son enfance et de celles de ses dernières années arrageoises, avant qu'il ne quitte sa ville natale pour les Etats Généraux de Versailles.

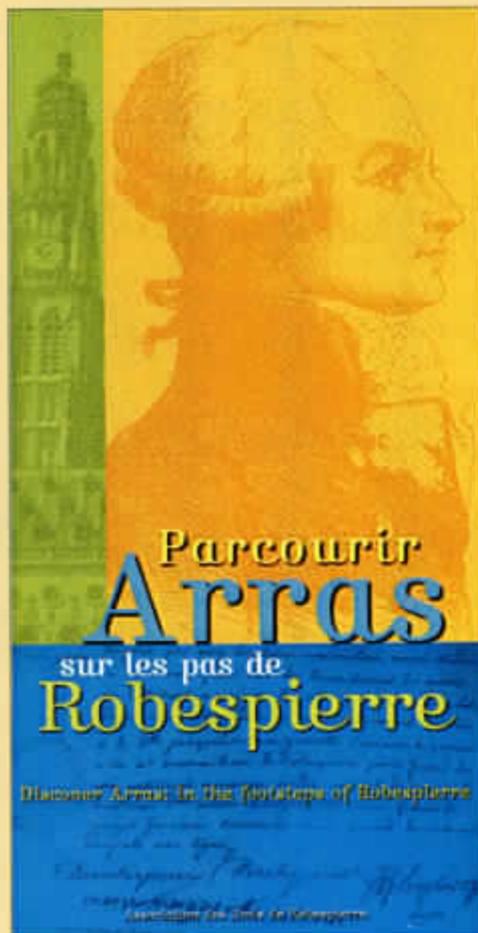
Cette brochure de 24 pages est illustrée de photographies, de documents et de commentaires permettant de suivre pas à pas un itinéraire qui renvoie à un plan de la ville en fin de brochure. Une traduction des textes en anglais vient en aide aux nombreux visiteurs d'Outre-Manche et du monde entier.

La brochure est disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Nous devons cette réédition à Christian Lescoreux, fondateur des Amis de Robespierre, pour qui les rues d'Arras n'ont plus beaucoup de secrets, surtout lorsqu'elles retracent la vie du plus illustre des révolutionnaires français.

Nul doute que ce document fera date et comptera dans la vie culturelle arrageoise.

L'A.R.B.R



## SOMMAIRE

- Page 2 : Le siège de Lille
- Page 3 : Ils ont dit de Carnot...
- Page 4 : La révolution au pays de Robespierre : le district d'Arras vote la Constitution
- Page 5 : La place Robespierre de Marseille
- Page 6 : La fuite du roi, vue d'Arras  
Exposition à Lomme (59)
- Page 7 : Publications
- Page 8 : Robespierre / Carnot : l'affrontement mortel
- Page 9 : Robespierre et Talleyrand, deux conceptions de la condition féminine  
L'Adieu aux rois  
Le crépuscule des rois (publication)
- Page 10 : Robespierre dans le texte : lettre à Buissart  
Report de l'AG

## Report de l'Assemblée Générale de l'A.R.B.R

Samedi 22 novembre  
(informations en page 10)

LES AMIS DE ROBESPIERRE  
(A.R.B.R.)

Maison des Sociétés, rue Aristide Briand  
62000 ARRAS

Mel : [amisderobespierre@orange.fr](mailto:amisderobespierre@orange.fr)

Site : [www.amis-robespierre.org](http://www.amis-robespierre.org)



Office  
Culturel  
d'Arras

L.P.N.S

## LE SIEGE DE LILLE (25 SEPTEMBRE – 8 OCTOBRE 1792)

Le 20 avril 1792, sur la proposition du roi Louis XVI, l'Assemblée législative déclare la guerre au « roi de Bohême et de Hongrie » et engage ainsi la France dans une guerre qui, hormis la paix de Lunéville (9 février 1801) va durer vingt-deux ans.

Les révolutionnaires ont pour objectif premier de libérer la Belgique placée sous la dépendance de la Maison d'Autriche.

Le 28 avril, les troupes françaises passent à l'offensive, mais les opérations militaires tournent aussitôt à la catastrophe. L'incurie de l'état-major français, l'inefficacité d'une armée composée de mercenaires et de patriotes volontaires mais inexpérimentés convainquent les Autrichiens et les Prussiens de leur supériorité militaire.

Le 19 août 1792, les armées de la coalition franchissent les frontières de l'Est. Surprises par les pluies de septembre, décimées par la dysenterie, les troupes prussiennes s'enlisent dans les boues de l'Argonne et sont arrêtées à Valmy par Kellermann et Dumouriez le 20 septembre 1792. Néanmoins, le 25 septembre, 13000 Autrichiens commandés par Albert de Saxe-Teschén mettent le siège devant Lille.

Dans la guerre qui oppose la France à la coalition austro-prussienne, Lille est en première ligne et ne se trouve nullement dépourvue lorsque que l'archiduc Albert de Saxe-Teschén vient y mettre le siège. La garnison française commandée par le maréchal de camp Ruault est forte d'environ 10000 hommes, renforcés par les 132 canonniers de la garde nationale sédentaire citoyenne de la ville et par la population lilloise activement mobilisée.

Le 26 septembre, l'armée autrichienne installe de formidables batteries dans les faubourgs : 24 canons de gros calibre, 12 mortiers et de nombreux obusiers. On entasse des provisions de bombes, d'obus, de mitraille ; on dispose des grils pour faire rougir les boulets.

Le 29 septembre, le duc de Saxe-Teschén fait savoir qu'il est disposé à épargner la ville contre reddition. Pierre André-Bonte, maire de Lille, répond : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Egalité ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures. »

Le 29 septembre, à 15 heures, bombes et boulets rouges incendiaires commencent à pleuvoir sur la cité, notamment sur le quartier Saint-Sauveur et sur la Grand-Place. Des incendies s'allument partout.

Le 30 septembre, le maire de Lille lance un appel désespéré aux villes voisines : « Exposés au bombardement le plus vif de la part de l'ennemi qui ne cesse de tirer sur notre ville à boulets rouges et à bombes [...] nous vous prions au nom de la Patrie de nous envoyer vos pompes... », appel dont l'écho est entendu par Béthune, Aire, Saint-Omer et Dunkerque qui mettent tout en œuvre pour aider les assiégés.

L'artillerie lilloise répond sans discontinuer. Tous les hommes sont à leur poste, sur les remparts et dans les ouvrages extérieurs. Certains montent sur les toits pour surveiller l'arrivée des projectiles ennemis. Dans la ville, les femmes, les vieillards et les enfants s'efforcent d'arrêter les ravages du feu. Les exemples de courage et d'abnégation sont nombreux.

Le commandant Charlemagne Ovigneur, chef des ca-

nonniers, était auprès d'une pièce qu'il pointait ; on accourt l'avertir que sa maison brûle ; il regarde du côté où elle se trouvait et la voit en effet, entourée de flammes : « Ma place est ici, dit-il, laissons ma maison brûler et rendons à l'ennemi feu pour feu. »

Le bombardement et la canonnade durent sans relâche six jours entiers. Six mille bombes et trente mille boulets sont tombés sur la ville. Plus de deux mille maisons sont détruites ou touchées.

Mais le feu des Autrichiens commence à se ralentir et le 6 octobre, il cesse. A bout de munitions, fatigué de la résistance des Lillois, inquiet des succès de Dumouriez en Champagne et aussi de la concentration d'une armée française au camp de Lens, le duc de Saxe-Teschén se replie sur Tournai le 8 octobre.

L'héroïque défense de Lille excite l'enthousiasme de la France entière ; le 12 octobre 1792, la Convention vote aux braves citoyens qui ont si bien combattu pour la patrie et leurs foyers, une somme de 2 millions comme secours provisoire, et une bannière d'honneur portant cette inscription : « A la ville de Lille, la Nation reconnaissante ».



Docteur Michel CSANYI

### La colonne de la Déesse

La colonne de la Déesse est un monument commémoratif inauguré le 8 octobre 1845, au centre de la Grand-Place de Lille aujourd'hui place du Général-de-Gaulle.

Le monument qui commémore l'héroïsme des Lillois lors du siège autrichien de 1792 est composé d'une colonne et d'une statue de femme en son sommet.

Elle tient dans la main droite un boute-feu servant à allumer la mèche des canons, et montre de la gauche l'inscription du socle qui reprend la réponse du maire de Lille Pierre André-Bonte refusant la reddition de la ville. La statue de la Déesse au boute-feu est une œuvre de Théophile Bra, sculpteur douaisien.

L'architecte du monument est Charles Benvignat.

Chacun des quatre côtés du piédestal de la colonne porte des inscriptions :

Devant : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Egalité ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures. » Il s'agit de la réponse du maire aux assiégeants.

Sur le côté droit : « Levée du Siège, nuit du 7 au 8 octobre 1792 ».

Sur le côté gauche : « Les habitants de Lille ont bien mérité de la patrie (Décret du 12 octobre 1792) ».

Derrière : « Aux Lillois de 1792. Hommage de nos concitoyens. 1842 ».

Son socle est entouré d'une fontaine.

### Albert Mathiez

*L'armée épurée, animée d'un ardent patriotisme, est devenue un instrument souple et docile entre les mains de Carnot.*

*Au début de Floréal, Carnot avait eu une explication très vive avec Saint-Just à propos de l'arrestation projetée par le premier d'un agent des poudres et salpêtres. Saint-Just, qui payait de sa personne aux armées, ne souffrait pas que Carnot exerçât la dictature de la guerre. On s'emporta. On échangea des menaces. Saint-Just reprocha à Carnot de protéger des aristocrates, ce qui était exact. Carnot le défia et lui cria ainsi qu'à Robespierre : « Vous êtes des dictateurs ridicules ! »*

### Jean Jaurès

*Cambon et Carnot : l'un organisait les Finances, l'autre organisait la Guerre. Sur eux ne pèse aucune responsabilité directe des décisions terribles. Mais comment, comment Cambon aurait-il pu gouverner les Finances, comment Carnot aurait-il pu précipiter tout ensemble et discipliner l'élan des armées si des hommes politiques n'avaient assuré, au prix de douloureux efforts et de responsabilités effroyables, la puissance et l'unité révolutionnaire ? Si grands qu'ils aient été, Cambon et Carnot ont été des administrateurs, non des gouvernants. Ils ont été des effets; Robespierre était une cause.*

### Albert Soboul

*C'est le Comité de salut public tout entier qui est « l'organisateur » de la victoire, non le seul Carnot comme le voudrait une persistante légende thermidorienne ; les plans de campagne, les nominations des généraux étaient discutés par le Comité tout entier : le démontrent en particulier les notes du Carnet Robespierre.*

*Carnot, l'organisateur de la victoire : certes, mais le Comité tout entier. Que Robespierre, Saint-Just et Couthon n'aient pas pris part à l'organisation méthodique de la victoire : légende thermidorienne forgée par les survivants du Comité désireux de faire retomber sur les proscrits la responsabilité de la Terreur et de revendiquer pour eux seuls la gloire d'avoir assuré le salut de la République.*

### Michelet

*Il y avait un point d'après lequel il est indubitable que Robespierre n'accepta pas Carnot, c'est qu'il avait protesté contre le 31 Mai... Carnot força la porte du Comité, mais il resta entre eux une hostilité incurable. Robespierre ne se consola jamais des succès de Carnot. Il le croyait trop indulgent, peu ferme. Il devinait (avec raison) qu'il employait dans ses bureaux des hommes utiles, mais peu républicains.*

### Patrice Gueniffey

*Carnot sut épouser étroitement une évolution politique sinieuse : arrivé à Paris en défenseur convaincu de la Constitution et du roi, il était au printemps 1792 proche des Girondins. Après le 10-Août, il gagna les bancs de la Montagne, mais sans jamais adhérer au club des Jacobins : partisan convaincu du pouvoir en place, quel qu'il soit, il éprouvait une méfiance instinctive pour la démagogie populiste comme pour l'esprit plébien et hostile aux élites qui animait l'aile la plus extrémiste du club. Dès la fin de 1792, il se heurta violemment au ministre de la guerre Pache et aux protégés hébertistes de ce dernier. Ce singulier parcours qui lui fit arborer successivement toutes les couleurs du spectre politique, lui a valu une réputation de versatilité ; méritée sans doute, elle ne tient pourtant pas compte*

*d'un trait essentiel de sa personnalité : piètre orateur, médiocre manœuvrier, Carnot ne savait pas briller dans les assemblées. En revanche, rendu à lui-même dans un bureau ou sur le terrain, il n'avait pas son pareil : c'était un « grand commis de l'Etat » plutôt qu'un politicien, professant une religion sans faiblesse du fait accompli et du pouvoir légal, trop timoré pour prendre une décision qui pût compromettre sa situation ou son avenir, mais implacable dès lorsqu'il était question de conduire une politique qu'il n'avait pas conçue.*

### Henri Guillemin

*Un autre membre du Comité qui n'aime pas, pas du tout, Robespierre, et dont l'importance vient de grandir, considérablement, avec la disparition du ministère de la Guerre, c'est Carnot. Son rôle dans la chute de Robespierre compte plus qu'on ne le croit, que ne le dit la tradition, car c'est un homme, comme Sieyès, qui travaille sans bruit, dans l'ombre.*

*Cambon a, contre Robespierre, un allié qui compte : Carnot, le glorieux Carnot, le stratège en chef de nos « quatorze armées ». Il ferait beau voir qu'on arrêtât la guerre quand elle commence vraiment, à « rapporter », ainsi que l'avaient, dès le début révélé les girondins sous leurs artifices oratoires... Carnot et Cambon frémirent maintenant de joie. Le 17 mai, Carnot s'est fait explicite : « Nous n'entrons pas chez l'ennemi pour lui porter nos trésors » ; mais bien pour faire main basse sur les siens... Carnot ne parle plus croisade ou propagande ; son langage est d'un si parfait réalisme que Bonaparte, pour son fameux appel d'avril 1796 à ses soldats de l'armée d'Italie, s'en fera simplement l'imitateur. Plus de sornettes sur l'émancipation des hommes et le service de la patrie ; devant vous, à portée de main, de grasses campagnes, des villes opulentes. En avant ! Quelles razzias à faire ! C'est littéralement ce que Carnot avait conseillé, le 10 avril 1794, aux représentants en mission Richard et Choudieu dans leurs harangues aux soldats. « Montrez-leur, écrivait Carnot, les richesses de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne », et tous les pillages qui leur sont promis s'ils sont vainqueurs. Encore un texte signé Carnot ; Instructions, cette fois, à Jourdan sur la conduite à tenir dans les régions occupées : « Tout ce qui se trouvera dans la Belgique doit être amené en France. Il faut dépouiller le pays » ; et les services de Carnot organisent, en pays conquis, des « agences d'évacuation » qui, dans le Palatinat notamment, font merveille.*

Nous renvoyons nos lecteurs à deux articles concernant Lazare Carnot, parus dans les numéros 64 et 65 de *l'Incorruptible* en 2008, sous la plume de notre président Michel Csanyi

14 JUILLET 1793

## LE DISTRICT D'ARRAS VOTE LA CONSTITUTION

Les événements successifs firent que le texte de cette Constitution (destinée à remplacer celle de 1791) élaboré dès septembre 1792, au moment où les Girondins étaient majoritaires, fut finalement rédigé en juin 1793 par le Comité de Salut public alors dominé par les Montagnards. Sa ratification par le peuple (en pleine guerre) n'eut pas lieu partout en même temps et les résultats incomplets ne furent publiés que le 20 août.

C'est le 8 juillet 1793 que le District d'Arras a reçu ce texte du ministre et décidé aussitôt de le faire connaître solennellement à la population appelée à le ratifier en prenant les dispositions suivantes :

« La proclamation de l'acte constitutionnel se fera à six heures du soir par l'administration supérieure, étant présents tous les corps constitués, tant civils que militaires et les membres de la société populaire... L'annonce de l'arrivée de cet acte vraiment populaire sera faite le lendemain à onze heures du matin par l'administration du district qui se portera en corps pour cet effet au département, sur toutes les places publiques et, de là, à la municipalité.

Le commandant de la ville sera requis de donner les ordres nécessaires pour faire tirer à onze heures du matin le canon de tous les points de la ville et pour faire trouver à l'administration du district un détachement de dix hommes de chaque corps de la force armée avec tous les trompettes... Le chef de légion de la garde nationale sédentaire sera aussi requis d'y faire trouver trente hommes pour escorter cet acte constitutionnel qui sera porté par le président, orné de cocardes tricolores et précédé de tous les trompettes. »

Carnot, Dusquesnoy, Duhem, de Sacy, Delbret, représentants du peuple auprès de l'armée du Nord qui se trouvaient alors à Arras participèrent à cette cérémonie où l'on compta plus de 6 000 hommes en armes. On y chanta l'hymne des Marseillais, la Carmagnole et le çà-ira.

On alluma des feux de joie et la municipalité fit distribuer 90 paquets de mèches goudronnées pour éclairer la ville. Le lendemain, 9 juillet, le conseil général du district lançait cette proclamation :

« Frères et citoyens,

Vous avez reçu ce pacte social qui doit cimenter notre bonheur commun et rallier tous les sentiments de tous les partis.

A la vue de cet acte vraiment populaire et républicain nous ne devons éprouver qu'un sentiment d'amour de la patrie, n'avoir

d'autre parti que celui de la république une et indivisible.

Cette Constitution qui est dans ce moment soumise à notre sanction ruine et renverse les projets criminels de tous nos ennemis tant intérieurs qu'extérieurs.

Ce chef-d'œuvre ne peut avoir pour ennemis que ceux qui tentent par tous les moyens de nous faire retomber dans l'ancien régime et dans les chaînes du despotisme.

Montrons nous grands et terrassons par notre bon esprit et par cette fierté qui sied à un peuple de frères, à un peuple de républicains, ces êtres sans patrie qui s'engraissent de nos malheurs et ces nobles et ces prêtres qui nous ont fait et nous font encore tant de maux.

Jouissons de notre dignité de souverain et hâtons de prononcer par une adhésion solennelle à la constitution qui est présentée à notre sanction. Elle seule peut faire notre bonheur.

Vous vous rassemblez dimanche 14 du courant pour prononcer et délibérer sur l'acceptation de la constitution aux chefs-lieux de vos cantons et dans ceux des cantons qui sont partagés en sections ... »

Le 14 juillet le canon et la cloche Joyeuse annoncent le jour du vote. En fait dans les jours qui précédèrent, et dans chacune des 6 sections de la ville, les électeurs se sont réunis. Ils ont, dit-on, profondément discuté et unanimement approuvé le texte de la Constitution.



Il résulta de ces discussions politiques que l'opinion publique s'était prononcée et qu'un assentiment universel en fut le résultat. Ce qui permit aux autorités de déclarer à la Convention que : « C'est à l'unanimité qu'une commune de 22 000 âmes a donné sa sanction la plus entière à votre ouvrage ».

La collecte des résultats dans les autres cantons se fit le 23 juillet.

La Société Populaire d'Arras demanda à la Convention : « de ne pas se faire remplacer aussi longtemps que dureraient les dangers de la Patrie... Vous quitterez alors le poste que nous avons confié. »

Remplacée le 1<sup>er</sup> vendémiaire an IV par la constitution de l'an III, celle de 93 ne fut donc, en raison de la guerre, jamais appliquée. Elle reste considérée comme le symbole de la liberté et comme la plus démocratique que la France ait jamais connue.

C.L

## La place Robespierre de Marseille

En 1999, à la suite d'une première tentative de débaptiser la place Robespierre dans le quartier Mazargues de Marseille, fut créé le « Cercle Robespierre », dont l'action tenace et vigoureuse conduisit au renoncement au projet.

Mais il faut croire que les racines de l'anti-robespierrisme sont encore bien ancrées dans le sol marseillais puisque la question est de nouveau posée par le même personnage, dont la nouvelle fonction de Président de la Communauté Urbaine de Marseille risque cette fois de faire autorité.

Il s'agirait de rendre hommage aux époux Nazet connus pour leur combat pour la culture provençale, en rebaptisant la place de leur nom. L'intention, louable par ailleurs, ne saurait cacher la volonté de nier une fois encore l'action et la pensée émancipatrice de Robespierre, voire de perpétuer la légende noire du tyran sanguinaire.

Gérard Clément, président du Cercle Robespierre, a reçu le soutien de nombreux historiens. L'ARBR se joint à eux et s'associe à la déclaration sous forme de lettre ouverte adressée au maire de Marseille ci-dessous, signée de Marc Belissa et Yannick Bosc.

Monsieur le maire,

Nous avons appris par la presse que vous envisagiez de débaptiser la Place Robespierre dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Nous entendons réagir à cette nouvelle en vous faisant part de notre désapprobation et de notre volonté de faire largement savoir auprès de l'opinion les raisons de notre opposition à ce projet.

Débaptiser l'un des rares noms de lieu dédiés à la mémoire de Robespierre dans les grandes villes françaises serait, à notre sens, un signal politique et mémoriel antirépublicain. Quoi qu'on puisse penser de l'action politique de Robespierre (et les interprétations divergentes sont nombreuses, comme nous avons montré dans notre ouvrage (1)), il n'en reste pas moins qu'il a été l'inventeur de la devise Liberté Égalité Fraternité qui figure au fronton des édifices publics, qu'il a été (avec bien d'autres évidemment) un combattant infatigable de la démocratie, qu'il a défendu la citoyenneté des pauvres, des juifs, des hommes de couleur (comme on disait alors) dans les colonies et qu'il n'a cessé d'être la cible des attaques des royalistes, des anti-républicains et des réactionnaires de toutes sortes depuis deux siècles. Les accusations de dictature ou de responsabilité personnelle dans ce que l'on a appelé après sa mort la Terreur ont été — depuis fort longtemps — ruinées par la critique historique. Robespierre n'a jamais été le dictateur sanglant et paranoïaque de l'imagerie contre-révolutionnaire, il a été, en revanche, l'un des partisans les plus résolus de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Première république, y compris dans le contexte difficile d'une guerre civile et extérieure.

Ajoutons qu'il a été, dès 1790-1791, le porte-parole des patriotes marseillais en butte aux attaques des autorités aristocratiques locales, qu'il a entretenu une correspondance politique suivie avec les révolutionnaires phocéens qui l'ont remercié à plusieurs reprises en lui demandant d'être leur défenseur(2). Notre cause est digne de vous, lui écrivent les officiers municipaux marseillais le 18 avril 1791, c'est celle du patriotisme luttant contre la calomnie. Robespierre est celui qui écrivait au maire de Marseille le 27 juillet 1790 : Ne doutez pas que je ne sois dévoué jusqu'à la mort à la cause de Marseille et à celle de la Constitution, à laquelle elle est liée. Il est celui qui dédia aux Marseillais son Adresse aux Français après la fuite du roi en juin 1791. Et vous voudriez que ce défenseur de la Révolution des droits de l'homme et du citoyen, mais aussi de la ville de Marseille, disparaisse des noms de lieux et de places de la ville qui lui a décerné les plus grands éloges ?

En Provence, au-delà de la municipalité marseillaise, ce

sont celles d'Avignon ou de Toulon — dont il devient citoyen d'honneur — qui lui ont rendu hommage. Le premier député des Bouches-du-Rhône, Charles-François Bouche, le considérait comme l'un des Constituants les plus patriotes. Il a, écrivait le député provençal, l'âme grande, élevée, courageuse et patriote et il désolera ses ennemis, s'il en a, car sa conduite politique est sans tache. Celui qui a reçu de son vivant le surnom d'Incorruptible doit-il disparaître de la vue des Marseillais ? Ce serait un comble en ces temps de crise de la démocratie et de méfiance à l'égard de la vertu publique des élus de la République.

La place Robespierre ne doit pas être débaptisée.

La Révolution française ne doit pas disparaître de la mémoire marseillaise, nationale et universelle.

Nous faisons connaître cette lettre à nos collègues historiens et nous leur demandons de s'associer à notre démarche qui

concerne aussi tout ceux qui ont à cœur de défendre la mémoire de la révolution.

Marc Belissa, maître de conférences en histoire (Université Paris Ouest Nanterre).

Yannick Bosc, maître de conférences en histoire (Université de Rouen).

(1) Robespierre. La fabrication d'un mythe, Paris, Ellipses, 2013.

(2) Voir l'article de Jacques Guilhaumou, "Robespierre, défenseur de Marseille en 1791", Révolution Française.net, juin 2006.

### Premiers signataires :

Serge Bianchi (Professeur émérite, Université de Rennes II), Deborah Cohen (MCF histoire, Université d'Aix-Marseille), Alexis Corbière (professeur d'histoire, auteur de Robespierre Reviens !), Marc Deleplace (MCF histoire, Paris IV Sorbonne), Jean-Numa Ducange (MCF histoire, Université de Rouen), Florence Gauthier (MCF Histoire, Université Paris VII Denis Diderot), Jacques Guilhaumou (directeur de recherche émérite, CNRS-ENS Lyon), Anne Jollet (MCF histoire, Université de Poitiers), Mathilde Larrière (MCF histoire, Université de Marne-la-Vallée), Claude Mazauric (Professeur émérite, Université de Rouen), Guillaume Mazeau (MCF histoire, Université Paris I Panthéon Sorbonne), Christine Peyrard (Professeur, Université d'Aix-Marseille), Michel Vovelle (Professeur émérite, Aix-Marseille, Paris I, ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française).

Photo : réunion du cercle Robespierre



## La fuite du Roi, vue d'Arras

« Entre le 21 juin et la fin juillet, les secrétaires de l'Assemblée nationale reçurent plus de 650 lettres de divers corps de tout le pays, de tous les départements, de presque toutes les villes, d'un nombre surprenant de villages. Le but ostensible de cette imposante correspondance était de réaffirmer son soutien à l'Assemblée dans ce qui était indiscutablement la plus grande crise politique depuis le début de la Révolution. Mais, face à cette crise, un grand nombre de lettres poignantes montrent un profond changement d'attitude à l'égard du roi... Prise dans son ensemble, cette correspondance constitue un échantillon de l'opinion provinciale du moment, alors que la population s'efforçait de trouver une solution au problème du roi et à sa place dans la nation dans les semaines qui suivirent Varennes » (1)

Les Amis de la Constitution de la ville d'Arras envoient une adresse à l'Assemblée nationale le 22 juillet 1791. Celle-ci est caractéristique de la rupture entre l'opinion et le roi. Il a menti et fuit pour se réfugier à l'étranger. Il n'est plus le père du peuple de France. À Arras comme dans l'ensemble des communes de la France, l'opinion par le biais de son élite révolutionnaire se retourne contre le roi. L'Assemblée nationale remplace le roi. À la nouvelle de l'évasion du roi les Amis de la Constitution d'Arras écrivent : « nos courages bien loin d'être abattus en reprirent une nouvelle énergie : c'est en vous que nous plaçâmes tout notre espoir... » (2).

L'assemblée réagit vivement à cette crise majeure, tandis que l'opinion se radicalise par le biais de ses clubs et débats : « Nous répétâmes tous le serment solennel de vive libre ou mourir » (3). Les Amis de la Constitution ne sont pas déçus de l'attitude de l'Assemblée : celle-ci « déploya dans cette circonstance orageuse, une énergie qui justifia notre confiance... » (4).

Avec la fuite du roi l'opinion publique prend conscience de ses nouveaux droits et la Constitution devient la nouvelle référence. La Monarchie de droit divin s'écroule donc avec la personnalité du roi. Le Club d'Arras est l'animateur de l'opinion nouvelle naissante. Il reconnaît pleinement les mesures prises par l'Assemblée, organe du pouvoir en l'absence d'exécutif. Sans les mesures de l'Assemblée, constate le club d'Arras, aux « horreurs d'une guerre civile se seraient réunies celles d'une guerre étrangère. Les noirs complots qu'on tramait contre nous auraient éclaté, et tous les tyrans de l'Europe se seraient infailliblement ligués pour abattre l'édifice de notre liberté... Messieurs, en animant les Français de votre esprit, vous avez su les rendre invincible... » (5). L'assemblée garantit l'union autour de la loi et de la Constitution qui se placent au-dessus de tous, y compris du roi, dont le sort reste à déterminer. « Messieurs, nous sommes les Amis de la Constitution : en prenant ce titre nous avons contracté l'engagement sacré de la

soutenir et de la défendre : jurons donc d'obéir à tous les Décrets de l'Assemblée Nationale, et d'en maintenir l'exécution jusqu'à la mort » (6).

Les semaines qui suivent la fuite de Varennes mettent en place une psychologie que nous retrouverons accentuée dans les années suivantes. Le climat politique de la France poursuit sa transformation. Une nouvelle France prend naissance où l'opinion de tous compte. Le citoyen devient le centre du nouvel espace public. Le club des Amis de la Constitution d'Arras participe pleinement aux changements et à l'éducation politique du peuple dans cette France où l'événement de Varennes marque une étape majeure dans la rupture entre le peuple et son roi.

L'opinion se retourne bien contre le roi, au cours de la période comprise entre la fin juin et la mi-juillet. Le Club d'Arras montre par cette adresse à l'Assemblée nationale du 22 juillet 1791 que la province s'intègre à son rythme aux mouvements de la capitale. **La France se tourne vers l'avenir, la monarchie ne se dégage pas du passé.**

Cette évasion de Louis XVI met en lumière les contradictions du régime en place. Chacun comprenait qu'un roi ramené de force à Paris sous les insultes et gardé jour et nuit ne pourrait donner sa foi à la Révolution. Varennes assassine la royauté. La fuite présente aux yeux de tous, la séparation du Roi et de la Nation (7). Comme nous le montre, l'adresse des jacobins d'Arras du 22 juillet 1791, l'élite révolutionnaire de la ville n'est pas dupe. Le roi n'est plus au centre de la Nation. La Constitution devient pour l'instant le pilier essentiel des révolutionnaires et la fuite de Varennes participe par le relais des clubs à l'apprentissage politique. Lettres et pétitions circulent entre les clubs et sont adressées en masse à l'Assemblée. Les Amis de la Constitution d'Arras participent au mouvement général en restant fidèles à la Constitution. En ce mois de juillet 1791, le sens de la révolution, le sort de Louis XVI et l'avenir des mesures sociales sont des questions essentielles posées en même temps. Les Jacobins d'Arras choisissent de rester fidèles à toutes les décisions de l'Assemblée Nationale et aux lois, face aux scissions que montrent les révolutionnaires de la capitale.

**Bernard Vandeplas**

(1) Timothy Tackett : « Le roi s'enfuit : Varennes et l'origine de la Terreur ». Ed. La Découverte/poche, Paris, 2007, Citation, p. 219.

(2) Archives Privées : « Lettre des Amis de la Constitution, à l'Assemblée nationale, Arras, le 22 juillet 1791 ».

(3) Idem.

(4) Ibidem.

(5) Idem.

(6) Ibidem.

(7) Mona Ozouf, « Varennes, la mort de la royauté (21 juin 1791) », éd. Folio histoire, Paris, 591 p. 2011.

## Un exemple à suivre

Exposition à Lomme (commune associée à Lille)  
la Révolution française 1789-1799.

B. Vandeplas professeur en Histoire et géographie a organisé l'an passé dans le cadre d'un projet éducatif avec ses élèves de 4ème du Collège Jean Jaurès de Lomme (Nord), une exposition sur la Révolution française, : « Le peuple dans la Révolution française 1789-1795 ». Cette année une autre exposition a vu le jour : « Vivre et participer à la rupture révolutionnaire 1789-1799 ».

Cette exposition a eu pour but de montrer par des images et textes le rôle majeur de la Révolution sur le devenir de tous. Les élèves se sont beaucoup impliqués à différents niveaux dans cette action de découverte de la Révolution française.

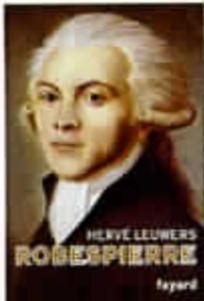


**Robespierre, Fayard,**

**Hervé Leuwers**

Sortie : 1<sup>er</sup> septembre 2014 (25 €)

Dans cette biographie, Hervé Leuwers propose un portrait inattendu de Robespierre, nourri d'une première exploitation de ses brouillons acquis par



les Archives nationales en 2011 et de la découverte de nombreux inédits. Pour comprendre les polémiques et les passions qui continuent d'entourer l'Incorruptible, il invite à redécou-

vrir l'homme aux différents âges de sa vie, sans chercher le conventionnel de la Terreur chez le collégien de Louis-Le-Grand, l'avocat d'Arras ou le constituant (1789-1791). Le livre rend ainsi toute sa place au juriste et à son art de la parole, aux formes changeantes de son combat révolutionnaire, s'interroge sur son exceptionnelle notoriété...

La biographie permet de corriger de troublantes légendes sur l'étudiant de Louis-le-Grand et l'avocat d'Arras : non, Robespierre n'a pas complimenté le roi au retour de son sacre ; non, il n'a pas été un avocat maudit, au ban de la société arrageoise... Avec des arguments neufs, il propose aussi un réexamen du parcours de Robespierre en Révolution : de ses positions face aux annexions ter-

ritoriales, de sa participation au gouvernement révolutionnaire, de sa conception de la « terreur », de sa prétendue « dictature ».

Par une écriture énergique, vivante et nuancée, il bouscule les *a priori* et rend à Robespierre sa complexité d'homme.

**Hervé Leuwers**, professeur à l'Université Lille 3, directeur des *Annales historiques de la Révolution française*, a notamment publié *Un juriste en politique : Merlin de Douai* (APU), *L'invention du barreau français* (Ed. EHESS, Prix Limantour) et *La Révolution française et l'Empire* (PUF).

Réédition

**le procès de Louis XVI**

**ALBERT SOBOUL**

(Gallimard Coll Folio histoire)

Le procès de Louis XVI et son exécution le 21 janvier 1793 sont le moment clé où la Révolution doit se définir elle-même. À Barnave qui déclare : «Allons-nous terminer la Révolution, allons-nous la recommencer? Un pas de plus dans la ligne de la liberté serait la destruction de la royauté, dans la ligne de l'égalité la destruction de la propriété», Robespierre oppose le

droit à l'insurrection contre la tyrannie : «Citoyens, vouliez-vous une révolution sans révolution? Qui peut marquer, après coup, le point précis où doivent se briser les flots de l'insurrection populaire? À ce prix, quel peuple pourrait jamais secouer le joug du despotisme?» Saint-Just enfin, soutenant que le roi est coupable simplement d'être monarque puisque le rap-

Albert Soboul  
**Le procès de Louis XVI**



port entre un peuple et un roi, fondé sur une usurpation, est par trop inique, lance à la face du monde : «On ne peut pas régner innocemment, la folie en est trop évidente. Tout roi est un rebelle et un usurpateur.»

Le procès de Louis XVI et son exécution le 21 janvier 1793 sont le moment clé où la Révolution doit se définir elle-même. Écoutons les Conventionnels régicides : leur débat résonne jusqu'à nos jours.

ISBN : 9782070456864

**Edition des actes du colloque du 26 octobre 2013 à Paris**  
**"Henri Guillemin et la Révolution Française - le moment Robespierre"**  
éditions UTOVIE . Prix: 18€

**Table des matières**

- Préface, par Edouard Mangin
- Le mot d'accueil de Philippe Guillemin
- Sur l'élaboration du *Robespierre* de Guillemin, par Patrick Berthier
- Sur Robespierre et Rousseau, par Claude Mazauric
- Robespierre théoricien et acteur d'une République démocratique et sociale, par Florence Gauthier
- Henri Guillemin et Robespierre : contre-histoire du gouvernement représentatif et propositions de prolongements constituants, par Étienne Chouard
- Robespierre ou la terreur des droits de l'homme, par Yannick Bosc
- Argent et corruption sous la Terreur, par Olivier Blanc
- Robespierre et la religion dans l'historiographie (1794-2012), par Marc Belissa
- Le problème Robespierre : celui de son héritage, ou de ses héritiers ? par Serge Deruette
- Les conférences retrouvées d'Henri Guillemin sur la Révolution, par Patrick Rödel
- Actualité et vitalité de Guillemin, par Edwy Plenel
- Postface, par Michel-Antoine Rognard



**"FLANDRES 1793 Les soldats de l'An II repoussent l'invasion"**

**Gerard LESAGE**

Ed. ECONOMICA (29 Euros)

Les victoires du général Houchard sur les Anglais à Hondshoote et du général Jourdan sur les Autrichiens à Wattignies... Pour importantes qu'elles soient, ces deux batailles ne sont que deux faits d'armes dans la lutte formidable qui a embrasé tout le département du Nord depuis qu'il a été envahi au début du mois d'avril 1793.



« *Carnot lança son écritoire à la tête de Robespierre* » ! C'est Claude-Marie Carnot, qui raconte ce geste furieux de son frère Lazare lors d'une réunion du Comité de Salut public tenue quelques semaines avant Thermidor. C'est assez dire à quel point les deux hommes en étaient venus à se détester.

Il faut savoir que depuis avril 1794 la scission s'était approfondie entre le triumvirat (Robespierre, Saint-Just et Couthon) et les autres membres du Comité (notamment Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Lindet, Prieur et Carnot) et les altercations se succédaient.

Ce n'était pas essentiellement des divergences politiques qui les séparaient.

Couthon disait lui-même : « *S'il y a eu des divisions entre les hommes il n'y en a jamais eu sur les principes.* »

Certes Carnot était plus que réticent sur les mesures sociales (les décrets de Ventôse) voulues par Robespierre et Saint-Just, par contre il participait à la politique générale et ne se cantonnait pas à la conduite de la guerre. Même s'il laissait volontiers à Robespierre la responsabilité de la terrible loi de Prairial, Carnot prenait alors toutes les mesures rigoureuses qui s'inscrivaient dans le cadre de la Grande Terreur, et signait tous les ordres d'arrestations. Parlant des ennemis du dedans comme du dehors il faut, disait-il, « *les pulvériser ou être écrasé par eux* ».

Carnot n'avait pas non plus exprimé de désaccord au sujet du culte de l'Être suprême.

Mais Carnot avait repris à son compte contre Robespierre les accusations de DICTATEUR proférées de longue date par les Girondins eux-mêmes et aujourd'hui par ses amis du CSP.

Visant Robespierre, il avait déclaré : « *Malheur à une république où le mérite d'un homme et sa vertu même seraient devenus nécessaires* ».

**Ce sont les questions militaires qui ont probablement le plus exacerbé les affrontements entre Carnot d'une part, Robespierre et Saint-Just de l'autre.**

A propos de la campagne sur la frontière du Nord, des considérations stratégiques les opposèrent bientôt. Saint-Just prônait une tactique purement défensive sur la Sambre et Carnot, qui s'était prononcé pour la guerre de conquête dès 1793, proposait l'annexion de la Flandre maritime et une expédition en Hollande.

Robespierre voulait arracher à Carnot la direction de la guerre.

Carnot, dont le rôle s'était trouvé renforcé par la suppression

du ministère la guerre, entretenait des rapports des plus étroits avec les envoyés en mission et les états-majors et n'hésitait pas à l'occasion à préférer la promotion d'officiers et généraux nobles à celle de patriotes.

Saint-Just, le lui reprochant, l'avait menacé de : « *Dresser son acte d'accusation et de le faire guillotiner dans les deux jours* ».

A quoi Carnot avait répliqué : « *Je ne te crains pas ni toi ni tes amis ; vous êtes des dictateurs ridicules* ».

Après la bataille de Fleurus (26 juin 1794) à laquelle Saint-Just avait pris une grande part, celui-ci reprocha à Carnot d'avoir compromis cette victoire en ordonnant à Pichegru de retirer 15 000 hommes d'infanterie et 1 500 de cavalerie

de l'armée de Jourdan, risquant ainsi de faire perdre la bataille si cet ordre avait été exécuté.

L'affaire des canonniers vint tendre plus encore l'atmosphère entre les deux clans du CSP.

Sous prétexte de les envoyer sur les frontières, Carnot avait soustrait de la garde nationale commandée par Hanriot, une partie des compagnies de canoniers, dégageant ainsi Paris de forces favorables à la Commune et à Robespierre en cas d'affrontement.

**Carnot se préparait à cette lutte ouverte.**

Le 2 Thermidor il fit tirer à 10 000 exemplaires un journal : « *La soirée du camp* » destiné à préparer les soldats à une crise et à empêcher des remous surtout à l'armée du Nord.

Bien qu'ayant largement nourri la calomnie qui condamna à mort Robespierre en l'accusant de préparer la dictature, Carnot se fit discret le jour du drame de Thermidor.

Mais dès le lendemain, jour de l'exécution de celui qu'il accusait d'être un tyran, il s'adressait par lettre aux représentants du Peuple près les armées républicaines :

« *Faites savoir chers collègues aux incomparables armées de la république qu'un nouveau genre de scélératesse avait trouvé dans leurs succès mêmes des motifs pour les calomnier. D'infâmes tyrans qui avaient usurpé le nom de patriotes voulaient désorganiser la victoire qui sur toutes nos frontières est à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne. Les traîtres ont reçu le prix de leurs forfaits, la représentation nationale a délivré la France de ces modernes Catalina. Robespierre et ses complices ne sont plus. L'oppression a disparu...* »

**C. Lescureux**

Sources : *Le Grand Carnot* (Marcel Rheinart). *Révolution française : Thermidor* (A. Mathiez). *Thermidor, la chute de Robespierre* (Françoise Brunel)

Gravure: *Mort de Robespierre* (Musée Carnavalet)



## Robespierre et Talleyrand, deux conceptions de la condition féminine

En 1787 l'Académie royale des belles lettres d'Arras (Robespierre en fait partie depuis le 15 novembre 1783) reçoit comme membre honoraire Mademoiselle Louise de Kérialo.

A la révolution, elle épousera l'avocat liégeois Pierre François Joseph ROBERT, dit Robert de Paris et devint la rédactrice du « *Mercur National et Révolutions de l'Europe, journal démocratique* », qui exista jusqu'en mars 1791. Elle fut la première à réclamer le tutoiement, le 14 décembre 1790. (\*)

Après le discours de remerciement lu à l'Académie, la parole fut donnée à Maximilien Robespierre. En félicitant l'Académie sur le choix qu'elle avait fait d'une personne aussi intéressante par les charmes de son esprit, par l'étendue de ses connaissances et la grâce de son sexe, il déclara à cette occasion « *qu'il était avantageux d'admettre les femmes dans les compagnies littéraires en prouvant que l'introduction de cet usage serait utile aux femmes et aux académiciens, en opérant par conséquent au bien public.* » (1)

Dans les débuts de la Révolution, il fut question de l'éducation des filles et des garçons. Un rapport rédigé par Talleyrand en septembre 1791 déclarait que « *l'instruction doit exister pour tous, car elle est le bien commun des associés* ». Il ajoute : « *les hommes sont destinés à vivre par le théâtre du monde. L'éducation publique leur convient, elle place de bonne heure sous leurs yeux toutes les scènes de la vie, les proportions*

*seules sont différentes* ».

Quant aux femmes, Talleyrand propose la maison paternelle, afin de s'accoutumer à la vie calme et retirée, car c'est au sein de leur famille qu'elles doivent en recevoir les premières leçons et les premiers exemples. « *Que toutes nos institutions tendent donc à concentrer l'éducation des femmes dans cet article domestique ; il n'en est pas qui convienne mieux à la pudeur et qui lui prépare de plus douces habitudes* ». Les filles peuvent aller à l'école primaire jusqu'à huit ans. Elles doivent se retirer ensuite et se refermer dans la maison paternelle ou dans les maisons de retraite, vivant du produit de leur travail.

En conclusion, Talleyrand prend pour règle les termes de la constitution : « *nous recommandons, pour les femmes, l'éducation domestique, comme la plus propre à les préparer aux vertus qu'il leur importe d'acquiescer. A défaut de cet avantage, nous leur assurerons des maisons retirées sous l'inspection des départements et nous leur faciliterons l'apprentissage des métiers qui conviennent à leur sexe* ». (2)

Maximilien Cuttoli

### Références :

- (1) Alphonse Aulard « Etudes et leçons sur la révolution française », Paris 1906, in-18 3<sup>ème</sup> série, pp 25-26
  - (2) Archives parlementaires n°30, séance de l'assemblée nationale du 10 septembre 1791, p 478
- (\*) Les Annales Historiques de la Révolution Française ont publié dans le n° 344 d'avril-juin 2006, un article d'Annie Geffroy : Louise de Kérialo-Robert, pionnière du républicanisme sexiste (pp 107-124)

## L'adieu aux rois

Dans le cadre du Salon du livre et d'expression populaire, Valère Starazelski est venu à Arras présenter son ouvrage « *l'Adieu aux rois* ». Un débat a suivi, animé par François Annycke, coordonnateur de *Colères présent*.

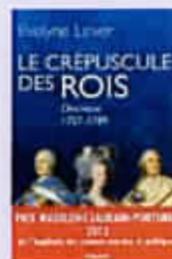


du

Publication

**Le crépuscule des rois** par Evelyne Lever (Ed. Fayard)

5 janvier 1757 : Damiens tente d'assassiner Louis XV. A partir de ce régicide manqué, Evelyne Lever déroule les trois décennies qui verront le prestige monarchique se déliter, puis disparaître dans les aspirations d'un peuple marchant sur Versailles pour ramener Louis XVI à Paris.



### Lettre de Robespierre à Buissart

Un article du n°30 de *L'Incorruptible* (janvier 1999) relatait l'amitié qui unissait les frères Robespierre à Antoine Buissart, avocat et homme de sciences d'Arras, partisan des idées nouvelles (1737-1820). Fin 2013, la ville d'Arras s'est rendu acquéreur d'une lettre de Robespierre à son ami. Elle va contribuer à enrichir de manière significative la collection d'autographes de Maximilien Robespierre (6 au total) possédés par la Médiathèque municipale d'Arras.

*Paris, le 4 mars 1790*

*« C'est avec bien de la peine, mon cher ami, que je me suis privé depuis longtemps du plaisir de m'entretenir avec vous. Mais, en vérité, vous ne pourriez vous former une idée de la multitude et de la difficulté des affaires, qui justifient mon silence; si vous pouviez oublier que les députés patriotes de l'Assemblée nationale, en osant tenter de nettoyer les écuries d'Augias, ont formé une entreprise peut-être au-dessus des forces humaines. En ce moment même je ne puis me procurer la satisfaction de m'étendre sur les choses intéressantes que je pourrais vous dire. Je prends la plume plutôt pour vous donner une marque de mon inviolable amitié dont il ne vous est pas permis de douter, que pour jouir, avec vous d'un entretien suivi. Je me bornerai à vous rendre compte d'un décret qui intéresse notre province et relatif à la motion que j'ai fait imprimer pour la restitution de nos biens communaux; il a été porté ce matin; et quoiqu'il ne remplisse pas toute l'étendue des vœux que je présentais au nom du peuple, il surpasse du moins les espérances de beaucoup de monde.*

*Le voici tel qu'il a été rédigé d'après une motion de M. Merlin qui étoit une partie de celle que j'ai fait imprimer et d'après quelques amendemens.*

*« Tous édits, déclarations, arrêts du Conseil et lettres patentes rendus depuis trente ans tant à l'égard de la Flandre et de l'Artois que des autres provinces du royaume, qui ont autorisé le triage hors des cas permis*

*par l'ordonnance de 1669 demeureront à cet égard comme non avenues et tous les jugemens rendus et actes faits en conséquence sont révoqués;*

*Et pour entrer en possession des portions de leurs biens communaux, dont elles ont été privées par l'effet desdits arrêts et lettres patentes, les communautés seront tenues de se pourvoir dans les cinq ans, pardevant les tribunaux, sans pouvoir prétendre aucune restitution des fruits perçus, sauf à les faire entrer en compensation, dans le cas où il auroit lieu à des indemnités pour cause d'impenses ».*

*Je viens d'apprendre, non sans rire, que j'ai été le sujet d'une expédition presque militaire au collège d'Arras; mais je suis fâché de ne l'avoir appris que par une voie indirecte et d'en ignorer les détails. Pour vous, mon cher ami, je vous exhorte à propager votre patriotisme autant qu'il sera en vous. Jusques ici nous n'avons qu'à gémir de la froideur et de l'isolement des patriotes artésiens en général. Je vous prie, mon cher ami, de me rappeler au souvenir de Madame Buissart et de lui présenter le témoignage de mon tendre et respectueux attachement. Donnez-moi au plutôt des nouvelles de sa santé, de la vôtre; embrassez pour moi mes amis, et tous les patriotes qui voudront bien s'y prêter. Dites-moi ce qui se passe à Arras. Les calomnies dont je suis l'objet ne m'affligent pas... je n'en aime pas moins le peuple... quelques soient les dispositions de nos concitoyens, il ne faut pas désespérer de la république... Ne nous endormons pas, j'entrevois des évènements qui pourraient mettre la constance des défenseurs de la patrie à de plus rudes épreuves... Adieu, mon cher ami, je suis avec les sentiments que ce mot exprime. Votre ami,»*

*De Robespierre*

*PS – Répondez-moi et mettez votre lettre sous une enveloppe à l'adresse du président de l'Assemblée nationale.*

### Report de l'Assemblée Générale de l'A.R.B.R

Les Amis de Robespierre qui nous avaient dit leur intention de participer à l'Assemblée Générale prévue au printemps dernier ont reçu un message par mail ou par voie postale, les informant du report de l'A.G. L'indisponibilité imprévisible de plusieurs membres du bureau ne nous permettait pas en effet de tenir cette assemblée.

Celle-ci est donc reportée au **samedi 22 novembre** dans les locaux de l'Office Culturel d'Arras (61, Grand'Place) avec l'ordre du jour initial (accueil à 9h15).

Un nouveau bulletin d'inscription est donc placé dans ce bulletin, que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner. Les adhérents qui nous ont fait parvenir une adresse mail recevront cette fiche dans les semaines qui suivent afin de répondre par cette même voie (merci de veiller à l'actualisation de votre adresse).

L'A.R.B.R